COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13**
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 9 décembre 2019

Présents : **Président :** Laurent CHABAUD
Membres : Thierry BOLZE, Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS,Gérard GRANJON, Edouard MARTIN DA JUSTA, Michel GREGEOIS, Guillaume CIMIER et Karim BOUGATEF
CTDA : Jean Claude LEFRANC
Excusés : Membres : Yves THOUILLEUX,Sami CHAOUCH, Olivier LANDY, Christophe BOULON, Samir BOUKABENE, Bilal LAIMENE, Jean Luc COMACLE, Corentin BREURE, Moussa TALL et Roger ANDRE

RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers spéciaux : DELAJOD Willy : mail de remerciements à la suite de nos félicitations et encouragements

Courriers des arbitres :
AGHBALOU Mustapha : Certificat médical pris en compte
BOUABBACHE Idhir : Certificat médical pris en compte
BOUARFA Fares : Certificat médical pris en compte
BRULLIARD Julien : Certificat médical pris en compte
COLE Gaetan : Certificat médical pris en compte
GUICHERD Thomas : Demande prise en compte
HELLATA Illaam : Dossier en cours d'instruction. Courrier transmis à M. CHAOUCH
KHALLOUKI Youssef : Certificat médical pris en compte
KUANZAMBI Bryan : Rapport transmis à M. CHAOUCH
MAHJOUBI Yanis : Certificat médical pris en compte
M'HACHIGebril : Certificat médical pris en compte
OZPINAR Mustafa : Demande prise en compte

Courriers des clubs :
F.C. DE CORBAS : Demande prise en compte et transmise à M. BOUGATEF
MONTS D-OR AZERGUES FOOT : Demande prise en compte et transmise à M. BOUGATEF
C.S. NEUVILLOIS : Demande transmise à M. LAIMENE
O. SATHONAY : Demande prise en compte et transmise à M. BOUGATEF
RILLIEUX OLYMPIQUE : Demande transmise à M. CIMIER

DECISIONS

RESERVE TECHNIQUE NO 2 :
Rencontre n°21442978 entre EVEIL DE LYON et ANATOLIA; Seniors D3 poule A, disputée le 03/11/2019
Décisions : Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance :
- DIT LA RESERVE TECHNIQUE IRRECEVABLE,
- DIT QU'IL Y A LIEU DE TRANSMETTRE LE DOSSIER A LA COMMISSION DES REGLEMENTS POUR EVOCATION QUANT AU RESULTAT FINAL DE LA RENCONTRE,
- Impute les frais de dossier au club plaignant (EVEIL DE LYON),
- Amende le club d'ANATOLIA de 3 x 60 € (soit 180 € - cent quatre-vingt euros) pour absences non justifiées à audition de Mickael OZTAS (Capitaine), Zeynel BAKAR (Dirigeant) et Hamza SAHIN (Arbitre Assistant),
- transmet > la copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

Pour la Commission de l'Arbitrage
Laurent CHABAUD – Président

RESERVE TECHNIQUE NO 3 :

- Rencontre n°21445095 entre BRON GRAND LYON et MEYZIEU 2 ; U17 D2 poule B, disputée le 09/11/2019

Décisions : Par ces motifs, la dite Commission jugeant en première instance :

- DIT LA RESERVE TECHNIQUE IRRECEVABLE,
- CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,
- Impute les frais de dossier au club plaignant (MEYZIEU),
- Amende l'arbitre Mr MAAROUF Wassim de la somme de 60 € (soixante euros) pour absence non excusée à audition,
- transmet > la copie du dossier à la Commission Sportive pour HOMOLOGATION du résultat,
> la copie du dossier aux responsables de la Commission de l'arbitrage pour éventuelles suites à donner auprès de l'arbitre de la rencontre.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II « Règlements sportifs »)

Pour la Commission de l'Arbitrage
Laurent CHABAUD – Président

AGENDA

SAMEDI 21DECEMBRE 2019 : Stage annuel arbitres D5 (de 8h30 à 12h30) au siège du DLR
Stage annuel arbitres AA D1 – AA D2 (de 14h30 à 18h30) au siège du DLR
SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 2020 : Stage arbitres D1 – Lieu : Ferme Jean Recorbet – Lac des Sapins - Cublize
DIMANCHE 19 JANVIER 2020 :
Assemblée Générale JAD U15 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (9h00/12h00)
Assemblée Générale JAD U17 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (14h30/18h00)

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:
Black Friday de ESC
JÉRÉMIE … 1ERE EN LIGUE 1 … VERY NICE
Espace Sport Côtière : Nouveaux tarifs 2019-2020
Adhésion UNAF 2019/2020

Calendrier des représentations et rassemblements UNAF jusqu'en fin de saison :
Vendredi 20 déc : Arbre de Noël à la mairie de Lyon 8ème: Plus d'informations prochainement
4 janvier 2020 : Galette des sages
17-19 janvier 2020 : Week-end ski. Le mailing a été fait à destination de tous les adhérents, inscriptions en cours, acompte 50 € par personne.
Soirée dansante : samedi 22 février
22 au 24 mai : Congrès UNAF St Brieuc.Les inscriptions sont en cours car le trajet s'effectuant en avion il faut que chacun réserve individuellement, mais surtout rapidement son billet afin d'obtenir le meilleur tarif possible.
29 mai 2019 : AG élective Rhône
13 juin 2019 : AG élective SR AURA dans le Rhône

Adhésion UNAF 2019-2020 : Nous n'avons toujours pas procédé à l'augmentation du tarif de la cotisation UNAF cette saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement et ceci malgré toutes les activités qu'elle organise pour ses sympathisants. Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, il est encore temps (mais sans tarder) de régler ta cotisation pour cette saison 2019-2020. Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : **46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.** Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web http://www.lesiffletdugone.com/?p=2497l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

<u>Services de proximité offerts à nos adhérents</u> :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (**DJD)**.

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, …

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.